

Différences entre agent-e de transport ferroviaire et logisticien-ne Transport

Thème	Agent-e de transport ferroviaire CFC dès la rentrée d'apprentissage 2024	Logisticien-ne Transport CFC dernière rentrée d'apprentissage en 2023
Branche de la formation	Association suisse pour la formation professionnelle en logistique ASFL	Association suisse pour la formation professionnelle en logistique ASFL
Profils/orientations	2 professions dans le domaine professionnel de la logistique <ul style="list-style-type: none"> • Agent-e de transport ferroviaire CFC (hors AFP) • Logisticien-ne CFC et AFP avec orientations Stockage et Distribution 	Logisticien-ne CFC et AFP avec 3 orientations <ul style="list-style-type: none"> • Transport (hors AFP) • Stockage • Distribution
Maturité pro. (MP1)	oui	oui
Recrutement	<ul style="list-style-type: none"> • Age minimum: 16 ans (au 31 août de la première année d'apprentissage) • Tests: examen médical et, si nécessaire, évaluation psychologique avant l'apprentissage et vers la fin de celui-ci 	<ul style="list-style-type: none"> • Tests: examen médical et, si nécessaire, évaluation psychologique avant l'apprentissage et vers la fin de celui-ci
Rotations	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} année d'apprentissage: affectation conditionnelle dans le domaine de la manœuvre avec découverte des activités liées à la clientèle, à la planification, au contrôle technique, ou des activités d'autres partenaires de processus • 2^e année d'apprentissage: affectation dans le domaine de la manœuvre > formation cat. Ai40 • 3^e année d'apprentissage: affectation dans le domaine de la manœuvre > formation cat. A40 <p>> Les apprenti-e-s doivent toujours être accompagnés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} année d'apprentissage: affectation dans le domaine du stockage • 2^e année d'apprentissage: affectation dans le domaine de la manœuvre • 3^e année d'apprentissage: affectation dans le domaine du stockage (préparation à la PQ) et de la manœuvre • > Les apprenti-e-s doivent toujours être accompagnés dans le cadre de la manœuvre.
Formations spécifiques (à login uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> • IC 2000 transfert de personnes • Chariot élévateur télescopique – Cat. R4 	Aucune
Cours interentreprises (CIE)	15 jours au total <ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} année d'apprentissage: CIE 1: 4 jours (automne), préparation à l'examen OAASF et formation aux premiers secours • 2^e année d'apprentissage: CIE 2 (1^{re} partie) : 5 jours (août/septembre), préparation des courses d'apprentissage cat. Ai40 • 2^e année d'apprentissage: CIE 2 (2^e partie): 2 jours (janvier), préparation des trains, marchandises dangereuses • 2^e année d'apprentissage: CIE 3: 4 jours (juin), préparation des courses d'apprentissage cat. A40 <p>> Sites CIE: gare de triage de Limmattal et gare de triage Lausanne Triage</p>	20 jours au total <ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} année d'apprentissage: CIE 1 à 3: 12 jours • 2^e année d'apprentissage: CIE 4: 3 jours • 2^e année d'apprentissage: CIE 5 (Transport uniquement): 5 jours

<p>Ecole professionnelle (EP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des lieux d'apprentissage: enseignement adapté à l'entreprise et aux CIE • Connaissances professionnelles et spécialisées relatives au transport ferroviaire enseignées conjointement Suisse alémanique: Olten et Dietikon Suisse romande: Nyon <p>> Plus aucun enseignement commun avec les logisticien-ne-s</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination partielle des lieux de formation • Connaissances professionnelles relatives à la logistique et connaissances spécialisées relatives au transport enseignées séparément • Plusieurs sites scolaires en Suisse alémanique, 1 site pour la Suisse romande et le Tessin
<p>Dossier de formation/ mandats pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mandats pratiques avec tâches partielles <ul style="list-style-type: none"> - 1^{re} année d'apprentissage = 15 - 2^e année d'apprentissage = 12 - 2^e année d'apprentissage = 11 <p>> Les mandats pratiques sont disponibles sur time2learn</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de mandats pratiques, uniquement un modèle général dans le dossier de formation selon les objectifs évaluateurs <p>> Le dossier de formation se trouve sur time2learn.</p>
<p>Notes d'expérience/ contrôles de compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cours interentreprises: 2 notes d'expérience (CIE 2 et 3) • Entreprise: 5 notes d'expérience (5 premiers semestres) • Ecole professionnelle: 5 notes d'expérience (5 premiers semestres) 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours interentreprises: 3 notes d'expérience • Entreprise: 5 notes d'expérience (5 premiers semestres) • Ecole professionnelle: 6 notes d'expérience <p>> Les contrôles de compétences sont disponibles sur time2learn et d'autres plates-formes.</p>
<p>Rapports de formation/ évaluation des performances</p>	<p>Evaluation semestrielle des prestations; modèle cantonal disponible sur la plate-forme d'apprentissage time2learn</p>	<p>Évaluation semestrielle des prestations; modèle cantonal disponible sur la plate-forme d'apprentissage time2learn</p>
<p>Procédure de qualification (PQ) > école</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Examen écrit Culture générale • Suppression de l'examen écrit Connaissances professionnelles 	<p>Examen écrit Culture générale et connaissances professionnelles</p>
<p>Procédure de qualification (PQ) > entreprise</p>	<p>Travail pratique prescrit (TPP) à la place d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Admission: réussite à l'examen OCVM théorique (écrit et oral), cat. A40 • Examen pratique sur véhicule titulaire avec un-e-expert-e cantonal-e et un-e expert-e de l'OFT • Diplôme: cat. A40 <p>> Pas de diplôme cat. Ai40 (OFT)</p>	<p>Travail pratique prescrit (TPP) centralisé (site CIE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Admission: réussite à l'examen OCVM théorique (écrit et oral), cat. Ai40 • Examen pratique avec un-e expert-e cantonal-e et un-e expert-e de l'OFT • Diplôme: cat. Ai40 <p>Remarque: à l'heure actuelle, le RhB procède encore à un examen OFT séparé.</p>



Contact/questions

N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur·trice login en cas de questions.